



Mairie d'Ussel
Département de la Corrèze

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2025

Date de la convocation : **3 décembre 2025**
Nombre de conseillers en exercice : **29**

Nombre de conseillers présents : **22**
Nombre de pouvoirs : **6**

Le dix décembre deux-mille-vingt-cinq à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ussel, également convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Maire d'Ussel.

Étaient présents 22 membres du Conseil Municipal :

M. Christophe ARFEUILLERE ; Mme Maryse BADIA ; M. Gilles BARBE ; Mme Nicole BERTHON ; Mme Chrystèle BOYER ; M. Michel BUCHE ; M. Tony CALLA ; M. Tony CORNELISSEN ; M. Pierrick CRONNIER ; Mme Sandra DELIBIT ; M. Jean-Pierre GUITARD ; Mme Mady JUNISSON ; Mme Martine PANNETIER ; M. Philippe PELAT ; M. Michel PESTIEL ; M. Bruno RAYNAUD ; Mme Tessa SAUBESTY ; M. Jean-Marc SAUVIAT ; M. Adrien SEIXAS ; Mme Françoise TALVARD ; Mme Michèle VALIBUS et Mme Elisabeth VENTADOUR.

Ont donné procuration 6 membres du Conseil Municipal :

M. Patrick COURTEIX à Mme Françoise TALVARD ; M. Sébastien DEVALLIERE à Mme Martine PANNETIER ; M. Yoann FIANCETTE à Mme Elisabeth VENTADOUR ; Mme Céline PARRAIN à M. Gilles BARBE ; Mme Sophie RIBEIRO à Mme Sandra DELIBIT et Mme Patricia TILLET-KHADRAOUI à M. Pierrick CRONNIER.

Secrétaire de séance : Mme Maryse BADIA

Numéro : DL20251210-004

Matière : 7.1.2 - Finances locales – décisions budgétaires – délibérations afférentes aux documents budgétaires

Objet : BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT – DECISION MODIFICATIVE N° 1

Vu l'avis de la Commission des Finances, réunie le 24 novembre 2025 ;

Vu la Délibération n° DL20250409-011 approuvant le budget primitif du budget annexe du service de l'assainissement « 2025 » de la Commune d'Ussel ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 1 du budget annexe de l'assainissement, comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	- 15 000,00			
67	Charges exceptionnelles	15 000,00			
	TOTAL	0,00		TOTAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
16	Emprunts et dettes assimilées	5 000,00			
23	Immobilisations en cours	- 5 000,00			
	TOTAL	0,00		TOTAL	0,00

Fait en Mairie d'Ussel, le 10 décembre 2025.



Le Maire,
Vice-Président du
Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe ARFEUILLERE

Le Secrétaire de séance,

Maryse BADIA

Accusé de réception en préfecture
019-211927504-20251210-DL20251210-004-DE
Date de télétransmission : 16/12/2025
Date de réception préfecture : 16/12/2025
Date de mise en ligne : 16/12/2025

Badia